



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 26 août 2025 à 14 h 01 à laquelle sont présents, madame la mairesse Maude Marquis-Bissonnette, mesdames et messieurs les conseillers-ères, Steven Boivin, Caroline Murray, Bettyna Bélizaire, Anik Des Marais, Jocelyn Blondin, Steve Moran, Isabelle N. Miron, Louis Sabourin, Tiffany-Lee Norris Parent, Mike Duggan, Catherine Craig-St-Louis, Daniel Champagne, Alicia Lacasse-Brunet, Denis Girouard, Jean Lessard, Mario Aubé et Edmond Leclerc formant quorum du comité.

Sont absents, messieurs les conseillers Gilles Chagnon et Marc Bureau.

Monsieur le conseiller Steven Boivin préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Simon Rousseau, directeur général, Simon Comtois, directeur général adjoint, Gestion des actifs et des projets, Yess Gacem, directeur général adjoint, Relations citoyennes et communautés, Christian Tanguay, directeur général adjoint, Services administratifs, François Léveillé, directeur de cabinet, Laurent Lavallée, directeur des communications du Cabinet, M^e Véronique Denis, greffière et M^e Camille Doucet-Côté, greffière adjointe ainsi que Alexandra Aubry-Richard, directrice territoriale, centre de services de Hull, Bruno Desautels, chef de division, Eau et matières résiduelles, Dave Cassivi, directeur territorial, centre de services de Buckingham et Masson-Angers, Annie-France Major, responsable PGMR, Eau et matières résiduelles, Yvan Moreau, directeur territorial, centre de services de Gatineau, Marie-Hélène Rivard, directrice, Communications, Richard Kouamé, directeur, Finances, Zahir Ouali, directeur adjoint, Urbanisme et développement durable et Marianne Strauss, directrice territoriale, centre de services d'Aylmer.

CAUP20250826-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE

Discussions sur les items inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 26 août 2025.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

3.3 Projet numéro – 144398 - Dérogation mineure - Réduire le nombre minimal de cases de stationnement - 85, rue Chauveau - District électoral du Manoir-des-Trembles–Val-Tétreau - Jocelyn Blondin

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin interpelle les collègues sur cette demande. Sur la même rue, la Ville a procédé à la même modification où nous avons éliminé les places de stationnements afin d'encourager le transport actif. On s'aperçoit que la majorité des résidents ont des voitures et que le quartier est envahi par le stationnement sur rue. La volonté est d'encourager les gens à utiliser le transport actif, toutefois les résultats ne sont pas présents. Il n'est pas en faveur de cette demande de retirer les espaces de stationnements.

3.4 Projet numéro – 144430 - Dérogations mineures - Construire un bâtiment mixte - 242, rue du Raton-Laveur - District électoral de Lucerne – Gilles Chagnon

Madame la conseillère Catherine Craig-St-Louis partage le fait qu'elle s'est abstenue lors de la séance du CCU traitant de ce projet. Elle suivra la recommandation favorable du CCU, mais partage le fait qu'elle a pris le temps de regarder l'implication du remembrement de la passerelle qui liait la rue du Raton-Laveur à la rue de l'Achigan et qui a été jugée non sécuritaire pour les déplacements des élèves vers l'École de la Petite-Ourse.

4.3 Projet numéro 144403 - PPCMOI - Construire une habitation multifamiliale comportant six logements - 56, rue Charlevoix - District électoral de Hull-Wright - Steve Moran

Monsieur le conseiller Steve Moran souligne l'élément de conservation du bâtiment afin de rappeler les maisons allumettes. Le projet avait été retiré lors d'une séance précédente du conseil municipal. Le SUDD et le propriétaire ont retravaillé le projet afin de répondre aux exigences d'intégration et de préservation patrimoniales. Il précise que le projet en est un de densification douce et que c'est une belle réussite pour le centre-ville.

4.6 Projet numéro 144541 - Projet de Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 535-2025

Madame la conseillère Anik Des Marais mentionne que les équipes ont travaillé fort sur la révision du règlement sur les PIIA. Elle remercie les services impliqués ainsi que les membres des divers comités et commissions impliqués. Elle mentionne que ce projet de règlement permet une prise en compte des enjeux environnementaux dans le cadre des projets immobiliers. Il tient également compte des facteurs bioclimatiques et des matériaux « amis des oiseaux » en cohérence avec le Plan climat. Elle souligne également l'intégration des bassins de rétention afin qu'ils soient mieux aménagés pour les citoyens. Elle souhaite proposer des modifications lors de la consultation publique afin de raffiner les définitions des milieux naturels.

Monsieur le conseiller Mario Aubé se questionne sur l'effet de gel et le processus d'adoption du règlement. Il demande s'il y a des projets actuellement en traitement et qui nécessiteraient d'être modifiés avec l'adoption de ces modifications réglementaires.

Monsieur Zahir Ouali mentionne que c'est la date d'entrée en vigueur du règlement qui sera considérée pour les projets ayant fait l'objet d'une demande complète et conforme.

Monsieur le conseiller Louis Sabourin souligne la grande démarche participative pour ce projet de règlement. Il mentionne qu'il y aura une assemblée publique de consultation pour ce projet de règlement le 9 septembre 2025 prochain. Quant aux prochaines étapes, il indique que l'année prochaine sera une phase d'ajustement de l'application du règlement.

Madame la conseillère Caroline Murray mentionne le travail titanesque effectué pour cette mouture du règlement sur les PIIA. Nous avons maintenant une seule grille et les promoteurs pourront savoir à quoi s'en tenir quant à l'architecture recherchée. Pour les citoyens, les informations seront plus claires et plus simples.

Madame la conseillère Catherine Craig-St-Louis souligne l'inclusion des notions de mobilités ainsi que les critères qui seront ajoutés dans le projet de règlement quant aux projets institutionnels, de requalification ou de développement. Ces ajouts permettent de donner les leviers nécessaires pour faire avancer les projets.

5.1 Projet numéro 144417 - Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 61-42-2025 modifiant le Règlement de tarification numéro 61-2006 établissant une tarification applicable pour des biens, services ou activités offerts par la ville de Gatineau afin d'ajouter des tarifs à l'annexe II et de modifier un tarif à l'annexe V

Madame la conseillère Catherine Craig-St-Louis précise que cette modification réglementaire est une bonne nouvelle et qu'elle a pour but de simplifier le processus afin d'éviter aux partenaires d'assumer les charges financières relatives à la mise en place des rues d'écoles.

9.1 Projet numéro 144293 - Adoption de l'inventaire du patrimoine bâti traditionnel, secteurs de Gatineau et de Masson-Angers

Monsieur le conseiller Denis Girouard se questionne quant à l'effet de l'inventaire patrimonial sur les demandes de subventions adressées à la Ville. Il demande qu'elle ait la plus-value pour le propriétaire que l'immeuble fasse partie de cet inventaire.

Monsieur Ouali précise que le règlement sur les subventions ne sera pas nécessairement ouvert à tous les immeubles faisant partie de l'inventaire. Cet inventaire permet simplement de maintenir l'immeuble et de protéger sa valeur patrimoniale.

Madame la conseillère Caroline Murray précise que le fait qu'un bâtiment soit cité dans l'inventaire ne crée aucune contrainte pour les propriétaires. Il sera possible également pour ces derniers d'obtenir un meilleur accompagnement auprès de la Ville.

9.2 Projet numéro 144388 - PIIA - Construire la phase 1 du projet Cap-aux-Meules - 416 à 516 et 419 à 491, rue de Grande-Entrée (N.O.) - District électoral de Bellevue - Alicia Lacasse-Brunet

Madame la conseillère Alicia Lacasse-Brunet précise que c'est un grand projet de développement dans son district. Dans le cadre de la mouture présentée aujourd'hui, elle a eu la chance de rencontrer les propriétaires riverains et qui collaboreront avec les nouveaux habitants qui vont s'installer. Elle mentionne que quelques préoccupations ont été adressées, mais de façon générale, le projet est très bien accueilli par les citoyens.

9.5 Projet numéro 144408 - PIIA - Prolonger une rue dans un secteur de boisé de protection et d'intégration - Boulevard d'Europe, lots 6 551 135 et partie du lot 3 834 899 du cadastre du Québec - District électoral du Plateau - Bettyna Bélizaire

Madame la conseillère Catherine Craig-St-Louis se rallie à la position du CCU suivant sont abstention. La décision du CCU n'était pas unanime, elle s'était abstenue en raison du plan de gestion des déplacements scolaires. Elle avait besoin de prendre le temps d'y réfléchir avant de prendre position dans ce dossier.

9.15 Projet numéro 144276 --> CES - Formulaire pour le soutien financier à la Ville de Gatineau dans la mise à jour de son Schéma d'aménagement et de développement révisé pour y intégrer les nouvelles Orientations gouvernementales en aménagement du territoire

Madame la conseillère Catherine Craig-St-Louis mentionne que l'intégration des orientations intergouvernementales en aménagement du territoire dans nos documents de planification n'est pas une mince affaire et qu'elle est très satisfaite du travail effectué jusqu'à maintenant dans ce dossier.

14.2 Projet numéro 144157 --> CES - Cession des lots 3 015 053, 3 015 054, 3 015 055 et 3 015 057 du cadastre du Québec - Ruelle désaffectée - District électoral du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Marc Bureau

Monsieur le conseiller Steve Moran demande le retrait de cet item à l'ordre du jour puisque des vérifications supplémentaires doivent être effectuées par le Service des affaires juridiques et que cet item sera réinscrit à une séance ultérieure du conseil municipal.

L'item est retiré de l'ordre du jour de la séance du conseil municipal de ce soir.

19.3 Projet numéro 144410 - Appel de projets Résidence de création au Théâtre de l'Île

Madame la conseillère Isabelle N. Miron souligne que ce projet est une bonne nouvelle. C'est une occasion de permettre à nos artistes de raconter notre histoire. Il y aura la présentation d'une pièce de théâtre à l'automne suite à cette résidence de création. Elle ajoute que le Théâtre de l'Île s'ouvre enfin sur notre communauté et sur notre histoire.

34.3 Projet numéro 144611 - Avis de motion du projet de Règlement numéro 530-9-2025 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 530-2020 dans le but d'y intégrer le plan particulier d'urbanisme du Vieux-Aylmer

Madame la conseillère Caroline Murray mentionne que ce projet a permis une consultation publique qui a attiré une foule record. Elle rappelle que le PPU est divisé en trois phases pour bien répondre aux besoins du secteur d'Aylmer.

34.6 Projet numéro 144661 - Projet - Mise sur pied d'un comité des partenaires - Processus immobiliers visant l'amélioration des processus de traitement des projets immobiliers

Madame la conseillère Caroline Murray souhaite préciser que la création de ce comité répondra à un besoin de la communauté des promoteurs. Plusieurs initiatives ont déjà été mises en place afin de réduire le temps de traitement des demandes au SUDD. Le comité de partenaires aura pour but de créer un guichet unique pour les promoteurs.

Monsieur Christian Tanguay ajoute avoir eu des échanges avec les gens du milieu de la construction. La Ville pourra présenter l'état d'avancement des différents travaux dans le cadre de ce comité et partager les échéanciers de la Ville. Ce comité permettra de créer une opportunité de partager avec les différents intervenants.

En terminant, monsieur le conseiller Steve Moran indique que l'avis de proposition déposé par monsieur le conseiller Edmond Leclerc lors de la séance du conseil municipal du 8 juillet 2025 sera inscrit à la séance du conseil municipal du 16 septembre prochain.

Fin du caucus préparatoire public à 14 h 43.